



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria
British Columbia
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Major Projects - Pacific / Projets majeurs - Pacifique
1230 Government Street, Suite 401
1230, rue Government, bureau 401 -
Victoria
British
V8W 3X4

Title - Sujet DDR - Mine Faro	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ113-210574/A	Date 2020-07-21
Client Reference No. - N° de référence du client EZ113-210574	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$FAR-002-8020
File No. - N° de dossier FAR-0-43044 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-30	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Taron, Rebecca	Buyer Id - Id de l'acheteur far002
Telephone No. - N° de téléphone (250) 857-2810 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PL JAMES PLACE 401-1230 GOVERNMENT STREET VICTORIA British Columbia V8W3X4 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) VISITE FACULTATIVE DU SITE PRÉALABLE À L'APPEL D'OFFRES ET SÉANCE D'INFORMATION

**DIRECTEUR PRINCIPAL DES TRAVAUX ET DIRECTEUR DU SUIVI ET DE L'ENTRETIEN
LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA MINE FARO
COMPLEXE DE LA MINE FARO, TERRITOIRE DU YUKON**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – Objet de la DDR

PARTIE 2 – Contexte du projet

PARTIE 3 – Description du travail

PARTIE 4 – Participation des collectivités autochtones locales

PARTIE 5 – Visite facultative du site et séance d'information préalables à l'appel d'offres

- 5.1** Détails
- 5.2** Ordre du jour
- 5.3** Enregistrement
- 5.4** Frais de déplacement
- 5.5** Équipement de protection individuelle (EPI)
- 5.6** Protocoles relatifs à la COVID-19

PARTIE 6 – Note importante aux répondants

ANNEXE A – Formulaire obligatoire – Inscription à la visite du site et à la séance d'information préalables à l'appel d'offres

PARTIE 1 – Objet de la DDR

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est à élaborer, pour le compte de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), un appel d'offres pour le contrat relatif au directeur principal des travaux et au suivi et à l'entretien, dans le cadre du projet de restauration de la mine Faro, territoire du Yukon. Avant de publier la demande de propositions (DP), SPAC et RCAANC tiendra une visite facultative du site à l'intention des entreprises intéressées à soumettre une proposition pour ce contrat.

Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** à tous les fournisseurs intéressés qui ont l'intention de répondre à la demande de propositions (DP) ultérieure d'assister à la visite du site et à la séance d'information facultatives préalables à l'appel d'offres. Comme la DP devrait être publiée à l'hiver 2020-2021, les fournisseurs intéressés auront la possibilité de visiter le site bien avant que les conditions hivernales ne s'installent.

Le but de cette visite est de permettre aux soumissionnaires éventuels de voir les zones les plus importantes et les différents travaux qui doivent être effectués au complexe de la mine Faro, et de constater le niveau d'effort requis pour gérer les travaux sur le site et fournir des services d'entretien et de maintenance. Une brève séance d'information sur l'état d'avancement du projet et un aperçu du processus d'approvisionnement seront présentés.

On prévoit que les soumissionnaires seront tenus d'assister à une conférence qui se tiendra à Whitehorse, au Yukon, au cours de la prochaine période d'appel d'offres. Pendant cette conférence, la portée des exigences de la DP sera examinée, notamment en ce qui concerne un plan d'avantages pour les autochtones, et d'autres questions seront abordées à ce moment-là.

Le présent avis concerne seulement un projet de demande de soumissions. L'émission d'un avis et la participation à la visite du site ne constituent pas un contrat entre le Canada/TPSGC et le soumissionnaire intéressé.

PARTIE 2 – Contexte du projet

Le complexe de la mine Faro est une mine abandonnée de plomb-zinc située dans le centre sud du Yukon, près de la ville de Faro et à environ 350 km au nord-est de Whitehorse. Le site couvre une superficie d'environ 25 kilomètres carrés. Le complexe de la mine Faro peut se diviser en trois grandes zones : la zone de la mine de Faro proprement dite, le bassin de retenue des résidus de Rose Creek et le plateau Vangorda.

Le site de la mine de Faro a été exploité de 1969 à 1992 et la mine du plateau Vangorda, de 1986 à 1998. Lorsque l'Anvil Range Mining Corporation a déclaré faillite en 1998, le site a été mis sous séquestre. Le gouvernement du Canada a assumé le passif environnemental existant de la propriété, y compris environ 55 millions de tonnes de résidus de plomb-zinc acides, 250 millions de tonnes de stériles acidogènes et 90 000 m³ de sol contaminé aux hydrocarbures et non assaini.

Le complexe de la mine Faro fait actuellement l'objet d'un suivi et d'un entretien, et des travaux urgents sont réalisés pendant l'étape de la conception du projet, avant le début de la restauration. L'étape de la mise en œuvre du plan d'assainissement comprendra un certain nombre d'éléments individuels, notamment : la consolidation des résidus et des stériles, la couverture et la revégétalisation des stériles et des résidus, la désaffectation et le retrait des infrastructures minières, et la gestion des eaux contaminées, traitées et propres, incluant l'utilisation de l'infrastructure actuelle de gestion des eaux, et l'ajout d'installations de traitement des eaux. L'assainissement actif comprendra aussi la construction d'infrastructure de soutien, comme pour l'approvisionnement énergétique et la distribution d'énergie, des zones d'emprunt, un édifice de services de soutien et le suivi et l'entretien continu du site de la mine Faro. L'approche générale pour l'assainissement est fondée sur le concept de la « stabilisation des lieux » et la phase active de l'assainissement devrait durer environ 15 ans.

Vous trouverez plus d'information sur le projet d'assainissement de la mine Faro à l'adresse suivante :
<https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1480019546952/1537554989037>

PARTIE 3 – Description du travail

Le contrat futur relatif au directeur principal des travaux et au suivi et à l'entretien comportera deux (2) périodes distinctes (durée 1 et durée 2) avec des activités spécifiques à chacune. Des activités telles que l'administration du projet, la gestion du site, travaux d'assainissement et les services de suivi et de maintenance sont nécessaires dans les deux termes.

Les deux termes pourraient couvrir une période qui s'étendrait sur 20 ans et l'estimation du coût du contrat pourrait être supérieure à 1,5 milliard de dollars. Il est prévu qu'un seul contrat sera établi pour couvrir les exigences relatives au directeur principal des travaux et à celles de l'entrepreneur des services d'entretien et de maintenance.

Le contrat relatif au directeur principal des travaux et au suivi et à l'entretien comprend notamment les tâches et les activités suivantes :

- coordination et gestion générale du programme, établissement du calendrier, gestion financière de l'ensemble des activités propres au directeur principal des travaux et le travail des sous-traitants nécessaire à la réalisation du projet au complexe de la mine Faro;
- rôle de constructeur et de gestionnaire de la mine, entièrement responsable de la santé et de la sécurité au complexe de la mine Faro, conformément à la *Loi et les règlements sur la santé et la sécurité au travail* du gouvernement du Yukon;
- entretien et la maintenance, ce qui consiste à effectuer diverses opérations en continu sur les sites des mines Faro et Vangorda, y compris la gestion et le traitement des eaux, et à entretenir les infrastructures de manière à prévenir les effets néfastes sur les gens, les biens et l'environnement, et à contrer, atténuer et remédier aux effets néfastes qui se produisent;
- conversion de divers travaux d'avant-projet en travaux de construction ;
- ordonnancement des travaux et établissement du calendrier des travaux;
- étude de constructibilité et évaluation de risques relatifs aux travaux;
- collaboration à l'établissement d'estimations fondées des coûts en vue de l'approbation définitive du projet demandée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada;
- travaux de construction exécutés au besoin afin de réduire les risques immédiats en matière de santé, de sécurité ou d'environnement ayant été relevés par l'équipe de projet;
- réalisation des activités en cours liées aux travaux d'assainissement avancé (au besoin);
- exécution des travaux d'assainissement par lot dans le cadre d'un contrat général.

PARTIE 4 – Participation des collectivités autochtones locales

Le gouvernement du Canada s'est engagé à la réconciliation et à un engagement significatif avec les peuples autochtones. Le site de la mine Faro se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation Kaska. Dans le cadre de l'engagement du Canada à l'égard de la réconciliation, il est prévu que le processus d'approvisionnement ultérieur comprendra une exigence relative à un plan d'avantages pour les Autochtones qui procurera des avantages socio-économiques aux Premières Nations locales qui occupent les territoires traditionnels sur lesquels le projet se déroulera.

PARTIE 5 – Visite facultative du site et séance d'information préalables à l'appel d'offres

5.1 Détails

Date: Mercredi 16 septembre 2020
Temps: 7 h à 18 h (HAP)
Lieu : Complexe de la mine Faro, territoire du Yukon

En raison de l'espace limité durant le trajet aérien entre Whitehorse et le site de la mine Faro, chaque entité ou groupe d'entités qui ont l'intention de présenter une soumission pour la DP ultérieure sera limité à deux (2) représentants. Les participants peuvent organiser leur propre transport vers et depuis le site de la mine Faro, mais la limite est deux (2) représentants.

5.2 Ordre du jour

Les participants doivent se présenter à 7 h 15 (HAP) à l'aéroport Erik Nielsen de Whitehorse, situé au 75 Barkley Grow Crescent, Whitehorse (Yukon). Il y aura des places de stationnement à l'aéroport. Les fournisseurs intéressés qui disposent de leur propre moyen de transport pour se rendre sur le site de la mine Faro doivent se rendre au bureau de la sécurité de la mine Faro à 9 h (heure du Pacifique).

Temps	Événement
8 h à 8 h 45	Vol de départ de Whitehorse à Faro
9 h à 9 h 45	Inscription et séance d'orientation sur la sécurité
9 h 45 à 10 h	Mot de bienvenue et aperçu de l'approvisionnement
10 h à 10 h 30	Le point sur l'état du projet et objectifs de la visite
10 h 35 à 12 h 30	Première partie de la visite, site de la mine Faro
12 h 30 à 13 h 15	Dîner (sera fourni sur place)
13 h 15 à 15 h	Deuxième partie de la visite, site de la mine Faro
15 h à 16 h	Troisième partie de la visite, Vangorda/site de la mine Grum
16 h à 16 h 45	Conclusion
17 h à 17 h 45	Vol de retour de Faro à Whitehorse

Il sera possible de poser des questions. Cependant, il sera peut-être impossible de répondre à certaines questions pendant la visite du site préalable à l'appel d'offres. Toute réponse fournie ou toute question à laquelle il n'a pas été possible de répondre lors de la visite du site sera consignée et une réponse sera donnée sur Achatsetventes.gc.ca.

5.3 Enregistrement

Les fournisseurs intéressés doivent confirmer leur présence et fournir les noms des personnes qui assisteront à la réunion en remplissant le formulaire qui se trouve à l'annexe A et en le soumettant à l'autorité contractante le mercredi 2 septembre 2020, au plus tard à 16 h, heure du Pacifique.

5.4 Frais de déplacement

Tous les frais de déplacement et de subsistance (repas, hébergement et autres) engagés aux fins de la participation à la visite facultative du site seront assumés par le soumissionnaire ou ses représentants, à l'acceptation des vols entre Whitehorse et Faro.

5.5 Équipement de protection individuelle (EPI)

Les participants à la visite du site sont tous tenus de porter des chaussures de sécurité appropriées (étiquette verte homologuée CSA), un casque de protection, un gilet de haute visibilité et des lunettes de sécurité. Les personnes qui ne seront pas munies de l'EPI requis se verront refuser l'accès au site.

5.6 Protocoles relatifs à la COVID-19

Des mesures de sécurité et des protocoles appropriés au moment de cette visite seront mis en place pour aider à prévenir la propagation de COVID-19. Ces protocoles seront communiqués aux soumissionnaires au moins une semaine avant la date prévue de la visite du site. Ceux-ci seront communiqués aux soumissionnaires au moins une semaine avant le 16 septembre 2020. Dans le cas où le plan de réouverture du Yukon ne permettrait toujours pas de visiteurs de l'extérieur du territoire d'ici le 16 septembre 2020, SPAC et CIRNAC effectueront une visite virtuelle du site cette même journée. Des mises à jour seront fournies au moyen d'une modification de cet avis d'ici le 16 septembre 2020.

PARTIE 6 – Note importante aux répondants

L'un des principes fondamentaux de la consultation de l'industrie dans le cadre de ce processus de demande de renseignements (DDR) est qu'elle doit être menée suivant les critères les plus rigoureux de justice et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ni organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

Afin de favoriser le dialogue, les participants conviennent de ce qui suit :

- La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une DP. La présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada, et elle n'autorise aucunement les éventuels répondants à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada;
- La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer une demande de soumissions subséquente ou à attribuer un marché pour les travaux décrits dans les présentes;
- La DDR n'est pas destinée à servir d'appel d'offres, de demande de propositions ou de processus de préqualification, et ne doit pas être interprétée ainsi. L'envoi d'une réponse ou la participation à une réunion n'a pas pour effet ou pour objectif de créer des obligations contractuelles ou juridiques, notamment des obligations d'accepter ou de rejeter de l'information, des obligations d'entreprendre des négociations ou de refuser d'entreprendre ou de continuer des négociations, ou encore des obligations d'attribuer ou de refuser d'attribuer un contrat;
- Il faut communiquer les questions relatives à la présente DDR par voie électronique à l'autorité contractante indiquée ci-dessus;
- La présente DDR peut faire l'objet de modifications, qui, le cas échéant, seront publiées par le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ([Achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca)). SPAC pourrait fournir des réponses écrites aux questions reçues au plus tard à la date de clôture au moyen d'un addenda à la DDR ou d'une page de questions-réponses versée sur [Achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca). Le Canada invite les répondants à consulter fréquemment le site [Achatsetventes.gc.ca](https://achatsetventes.gc.ca) pour vérifier si des modifications ont été apportées;
- La participation n'est pas obligatoire. Le fait de ne pas participer n'empêchera pas un fournisseur de présenter une soumission pour la DP ultérieure;

- Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par toute personne ou entité pour participer à ce processus de DDR.
- Outre tous les autres droits exprimés ou implicites, le Canada se réserve les droits suivants :
 1. annuler le présent processus de DDR en tout temps;
 2. annuler le processus de DDR en tout temps et lancer une nouvelle DDR concernant les mêmes renseignements ou des renseignements similaires;
 3. modifier, à son entière discrétion, l'échéancier et/ou la structure du processus de DDR, y compris la date de clôture.

ANNEXE A – Inscription à la visite du site et à la séance d'information préalables à l'appel d'offres (formulaire obligatoire)

Les répondants doivent présenter le formulaire rempli à l'autorité contractante de SPAC indiquée ci-dessous, de préférence par courriel :

Rebecca Taron
Spécialiste de l'approvisionnement, Grands projets, Région du Pacifique
Services publics et Approvisionnement Canada
Courriel : rebecca.taron@pwgsc-tpsgc.gc.ca
Téléphone : 250-857-2810

Nom du fournisseur:	
Nom de la personne-ressource du fournisseur #1:	
Titre:	
Courriel:	
Address actuelle:	
Téléphone:	

Nom de la personne-ressource du fournisseur #2:	
Titre:	
Courriel:	
Address actuelle:	
Téléphone:	